



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5263 - Vendredi 1^{er} - Samedi 2 janvier 2021 - Prix : 10 DA

La question du choix définitivement tranchée

L'Algérie opte pour le vaccin russe Spoutnik V

Page 2

Cours d'appel de Tipasa et d'Alger

Lourdes peines confirmées pour M^{me} Maya et les frères Kouninef

Page 3

Vaccination à géométrie variable

Par Mohamed Habili

Avec désormais quelque 300 nouvelles contaminations quotidiennes, enregistrées de surcroît au bout de plusieurs jours d'une baisse ininterrompue, il se peut bien que pour le pays l'urgence ne soit pas tant de lancer dans les meilleurs délais la campagne de vaccination que de faire barrage à la nouvelle souche du Sars-Cov-2, d'ores et déjà détectée chez nombre de nos voisins européens. Sans doute est-il possible d'agir dans les deux directions, d'autant plus facilement d'ailleurs que ce ne sont pas les mêmes moyens qui sont requis dans les deux. Mais si au bout d'un temps relativement court, équivalant à des semaines par exemple, ce ne sont plus des centaines de nouveaux cas qui sont rapportés chaque jour, mais des dizaines, en même temps que continue de régresser le nombre des décès, qui déjà tend à se fixer à cinq, c'est-à-dire à la moitié d'une moyenne se montant à 10 depuis l'installation de l'épidémie en mars de l'année dernière, on peut peut-être envisager la possibilité de réduire la portée de la campagne de vaccination. Bien entendu, cette évolution favorable ne sera possible que si les mesures de distanciation, reconduites tout récemment par le gouvernement autant dire sans changement, continuent d'être respectées, ou encore mieux, le sont davantage.

Suite en page 3

Fin de calvaire pour des millions de citoyens

Reprise du transport par train, bus et taxi



PH/D. R.

Avec désormais un bilan de moins de 300 contaminations par jour, le gouvernement a enfin décidé d'autoriser le transport des voyageurs sur les lignes inter-wilayas. Une décision qui rendra la vie un peu moins difficile à des millions de citoyens.

Page 2

Contrôle de qualité

Rezig : «Le secteur n'a pas encore tous les textes nécessaires»

Page 3

Béjaïa

L'année 2020 s'en va avec sont lot d'inconvénients

Page 16

Fin de calvaire pour des millions de citoyens

Reprise du transport par train, bus et taxi

■ Avec désormais un bilan de moins de 300 contaminations par jour, le gouvernement a enfin décidé d'autoriser le transport des voyageurs sur les lignes inter-wilayas. Une décision qui rendra la vie un peu moins difficile à des millions de citoyens.

Par Aomar Fekrache

Jeu, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé la reprise «progressive et contrôlée», dès vendredi (hier), des transports routiers sur les liaisons inter-wilayas. Cette reprise concernera le transport inter-wilayas par train, par autocar et par taxi, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour

les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places. Elle se fera en «multipliant les dessertes», afin d'assurer le strict respect des mesures barrières et en augmentant l'offre de transport sécurisée, à travers les protocoles sanitaires spécifiques élaborés pour chaque mode de transport et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, a expliqué le communiqué du gouvernement.

Toutefois, la reprise du métro et du téléphérique, elle, se fera, dans «une seconde étape», en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique, est-il précisé. La reprise progressive et contrôlée des activités de transport sera autorisée «sous réserve que les protocoles sanitaires soient scrupuleusement respectés avec la sensibilisation des voyageurs sur le strict respect des règles de prévention et l'implication des partenaires sociaux et des représentants des transporteurs sur la sensibilisation, la responsabilisation et le signalement des manquements». Cette décision, tant attendue, vient ainsi mettre un terme au calvaire des voyageurs mais aussi des transporteurs dont l'activité a cessé depuis plusieurs mois. Des milliers de travailleurs se sont retrouvés au chômage et les usagers étaient contraints de se rabattre sur les «taxis clandestins». Ces derniers étaient d'ailleurs les seuls à profiter de cette situation en appli-



Ph/D. R.

quant des tarifs prohibitifs, souvent dans l'anarchie totale et sans que la moindre mesure sanitaire ne soit respectée. Le Premier ministre a décidé, par ailleurs, la continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique. Aussi, le gouvernement a pris la décision de reconduire les mesures de confinement à domicile de 20 heures à 5 heures le lendemain pour 15 jours supplémentaires à compter du vendredi 1^{er} janvier dans 29 wilayas du pays, les mêmes que précédemment. Il était aussi question de la prorogation de la mesure de fermeture des marchés de vente des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national. Les salles omnisports et les salles de sport,

les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels resteront à leur tour fermés durant les 15 prochains jours.

Le gouvernement a également entériné la prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et

fast-foods à la vente à emporter uniquement, comme il a prorogé la mesure de limitation, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de dix-neuf heures.

A. F.

Présidence de la République Abdelmadjid Tebboune signe la loi de finances 2021...



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, jeudi, la loi de finances 2021, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. La signature a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, selon le communiqué. Etaient également présents, le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, le chef de cabinet de la Présidence, Nour-Eddine Baghdad Eddayedj, le secrétaire général de la Présidence, Mohamed El-Amine Messaid et le Secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhari, selon la même source.

... Et le décret portant nouvelle Constitution

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant promulgation dans le *Journal officiel* de l'amendement de la nouvelle Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. La nouvelle Constitution a été adoptée par voie référendaire le 1^{er} novembre 2020.

K.L.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 6 décès et 287 nouveaux cas

L'ALGERIE a enregistré 6 nouveaux décès de coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (5), portant à 2 762 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 287 cas, soit 12 cas de moins par rapport au bilan d'hier (299), pour atteindre, au total, 99 897 cas confirmés.

R. N.

La question du choix définitivement tranchée

L'Algérie opte pour le vaccin russe Sputnik V

La question du choix du vaccin est définitivement tranchée par le gouvernement. L'Algérie a enfin opté pour le vaccin russe Sputnik V. La campagne de vaccination est censée commencer en ce mois de janvier, mais les dates de début de l'opération ainsi que la réception du premier lot n'ont pas été communiquées. L'annonce a été faite de manière officielle par le porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, à l'issue d'une réunion de l'Exécutif, consacrée aux modalités d'acquisition du vaccin et au lendemain d'un entretien téléphonique entre le Premier ministre algérien, Abdelaziz Djerad, et son homologue russe, Mikhaïl Michouline. Le choix du vaccin russe Sputnik V est défendu par la plupart des experts sanitaires, compte tenu de ses qualités qui correspondent aux spécificités du système sanitaire algérien. Les autorités se préparent donc à lancer une campagne de vaccination en janvier. Mais pour l'instant aucune date n'a encore été avancée pour le début de l'opération. Le ministre de la Santé,

Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, de son côté, la signature d'un contrat de gré à gré avec un laboratoire russe pour l'acquisition du vaccin contre le coronavirus afin d'entamer la vaccination à partir du mois de janvier, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'Institut Pasteur d'Algérie a également entamé, comme premier pas, une «série de concertations avec le laboratoire russe Sputnik V, fabricant du vaccin, alors que des pourparlers se poursuivent avec d'autres parties étrangères». Ce qui n'exclut pas l'acquisition, plus tard, d'autres vaccins. Concernant l'enveloppe allouée pour l'acquisition du premier lot du vaccin, le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed, a affirmé récemment que l'Algérie a débloqué un montant de 1,5 milliard de dinars pour l'acquisition de 500 000 doses de vaccin. Le gouvernement, selon lui, mobilisera, en tout, près de 20 milliards de dinars pour la poursuite des acquisitions de vaccin. Ces annonces interviennent

après l'injonction faite par le Président Abdelmadjid Tebboune qui a instruit, depuis son lieu de convalescence en Allemagne, son Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'accélérer le processus de choix et d'achat du vaccin pour un début de campagne de vaccination en janvier.

Une cinquantaine de pays ont déjà entamé leur campagne de vaccination

Une cinquantaine de pays dans le monde ont déjà entamé leur campagne de vaccination contre le coronavirus. La Chine a été le premier pays à démarrer les vaccinations, suivie par la Russie. En effet, la Chine, berceau de la pandémie, a été le premier pays à entamer les vaccinations dès l'été, alors qu'aucun vaccin n'était encore formellement autorisé. La Russie a suivi en décembre, en commençant à vacciner les populations à risque avec le Sputnik V, mis au point par son Centre national d'épidémiologie Gamaleya. Depuis, ce vaccin a notamment été approu-

vé au Belarus et en Argentine, qui ont débuté leur campagne de vaccination. Le Royaume-Uni a été le premier pays à autoriser le vaccin Pfizer-BioNTech. Sa campagne de vaccination a débuté le 8 décembre et plus de 600 000 personnes avaient déjà reçu la première des deux doses du vaccin au 20 décembre.

D'autres pays, dont la France, ont démarré plus tard et plus lentement.

La Tunisie, qui a opté pour l'acquisition du vaccin Pfizer et BioNTech, devra réceptionner deux millions de doses de ce vaccin à partir du deuxième trimestre de l'année en cours. Quant au Maroc, 65 millions de doses de vaccin Sinopharm et AstraZeneca ont été commandées, mais aucune date n'est annoncée ni pour le début de la campagne ni pour la réception des vaccins. Le Canada et les Etats-Unis ont commencé à vacciner le 14 décembre, la Suisse le 23, la Serbie le 24, la quasi-totalité de l'Union européenne le week-end dernier, la Norvège dimanche et l'Islande mardi.

Louisa Ait Ramdane

Contrôle de qualité

Rezig : «Le secteur n'a pas encore tous les textes nécessaires»

■ «Afin de permettre aux laboratoires de s'acquitter de leurs missions en matière de contrôle de qualité, une centaine de textes de loi encadrant cette opération existent», a indiqué le ministre du Commerce, assurant que «certes, le secteur n'a pas encore tous les textes nécessaires, mais nous sommes sur la bonne voie».

Par Thinhinene Khouchi

S'exprimant en marge d'une journée d'information sur «Les laboratoires du ministère du Commerce, réalisations et horizons», Kamel Rezig, ministre du Commerce, a fait savoir que «l'année 2020 a vu, à elle seule, l'élaboration de 10 textes d'application permettant d'assurer les moyens juridiques, matériels et humains aux laboratoires». D'ici à 2023, tous les secteurs seront organisés en matière de consommation avec l'accréditation de tous les laboratoires par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et le parachèvement de la cartographie nationale des laboratoires à la faveur de la création d'un laboratoire dans chaque wilaya et la mise en place de labos mobiles au niveau des ports, a-t-il souligné. Et d'ajouter, après les exposés présentés par les responsables des laboratoires et les directeurs de contrôle, «certes, le secteur n'a pas encore tous les textes nécessaires, mais nous sommes sur la bonne voie». Dans le même contexte, le ministre a annoncé «la réception, en 2022, de tous les laboratoires en cours de réalisation», précisant que 10 autres le seront durant le premier trimestre de 2021. Il a rappelé, en outre, la réception de 6 laboratoires en 2020 qui sont venus s'ajouter aux 321 relevant du secteur privé auxquels est offerte la possibilité d'accréditation. Le ministère tend à parvenir au



contrôle de tous les produits étrangers importés par des laboratoires algériens accrédités et l'accréditation, d'ici à 2024 de tous les laboratoires, a-t-il souligné. Evoquant l'accréditation en cours de 8 laboratoires, le ministre a fait état de l'accréditation de 8 autres en 2021 et de la programmation de 14 laboratoires dans le cadre de l'accord de partenariat avec l'Union européenne P3A. Le nombre de laboratoires en activité s'élève à 45, dont 4 laboratoires régionaux, 28 annexes et 6 laboratoires acquis en attendant la réception de leurs équipements, outre les 10 laboratoires en cours de réalisation. Le secteur a réalisé, a indi-

qué le ministre, un bond qualitatif en matière de concrétisation du projet des laboratoires mobiles à mettre en place au niveau des centres frontaliers (au nombre de 8), qui seront répartis sur les wilayas d'Annaba, Alger, Oran, Tébessa, Mostaganem, Skikda, Jijel et Béjaïa. Le ministre a mis en avant l'importance considérable accordée à ces laboratoires par les pouvoirs publics en vue de la protection du consommateur et de l'économie nationale, en application des instructions du président de la République lors du Conseil des ministres du 18 janvier 2020. Une commission ministérielle mixte, supervisée par le secteur

du Commerce, a été créée dans ce cadre, et chargée de l'élaboration d'un dossier de recensement des capacités nationales en matière de contrôle et de laboratoires en déterminant le déficit dans ce domaine. Il s'agit, en outre, pour cette commission, d'élaborer un plan de renforcement de ces capacités et de proposer les procédures législatives pertinentes. Dans ce même contexte, le ministre a rappelé l'élaboration, par son secteur, du décret exécutif portant création du Réseau national des laboratoires, regroupant l'ensemble des laboratoires publics relevant des différents secteurs ministériels afin de renforcer les opérations de contrôle, ainsi que deux décrets exécutifs relatifs à la révision du système du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage et au Laboratoire national des essais, en sus de plusieurs arrêtés interministériels pour l'organisation des laboratoires. Rezig a indiqué que les laboratoires relevant de la tutelle seront mis à la disposition de toutes les administrations publiques des wilayas et des directions relevant des ministères. Le secteur œuvre au renforcement des capacités analytiques et à la refondation d'une cartographie intégrée des laboratoires de contrôle à travers un travail permanent en matière d'équipement, de construction et d'encadrement juridique sur plusieurs années.

T. K.

Cours d'appel de Tipasa et d'Alger

Lourdes peines confirmées pour M^{me} Maya et les frères Kouninef

La cour d'appel de Tipasa a confirmé, jeudi, la peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 6 millions DA prononcée contre Nachinache Zoulikha-Chafika dite «M^{me} Maya», poursuivie dans des affaires de corruption, avec la confiscation de tous ses biens. Les deux filles de l'accusée, Imène et Farah, ont été condamnées à 5 ans de prison ferme chacune et une amende de 3 millions DA avec la confiscation de tous leurs biens. Quant à l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, impliqué lui aussi, il a éclopé d'une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million DA, contre 18 mois de prison ferme pour son fils Chafik et une amende de 500 000 DA. La cour a condamné, en outre, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, à des peines respectives de 8 ans et 10 ans de prison ferme, assorties d'une amende d'un million DA chacun. Les investisseurs et entrepreneurs Belaid Abdelghani et Ben Aïcha Miloud ont été

condamnés respectivement à des peines de 7 et 10 ans de prison ferme, assorties d'une amende d'un million DA chacun. L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui, en fuite à l'étranger, a été condamné par contumace à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million DA, avec la confiscation de tous ses biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre. Selon le verdict prononcé, M^{me} Maya et ses deux filles sont tenues de verser la somme de 600 millions DA au Trésor public à titre de compensation. Le représentant du parquet général avait requis, lors du procès en appel qui s'est déroulé les 26 et 27 décembre, des peines de 10 à 15 ans de prison ferme contre les principaux accusés dans l'affaire. Nachinache Zoulikha-Chafika a été condamnée en première instance le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme, tandis que Mohamed Ghazi, Abdelghani Zaalane et Abdelghani Hamel ont été condamnés à une peine de 10 ans

de prison ferme chacun par la même juridiction. La principale accusée, connue sous le nom de «M^{me} Maya», avait, entre 2004 et 2017, développé un réseau de relations influentes avec de hauts responsables, ce qui lui a permis d'amasser une grande fortune, allant jusqu'à bénéficier du salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène pour transférer illégalement d'énormes sommes d'argent en devise à l'étranger, mais également d'avoir une protection rapprochée assurée par des éléments de la Sûreté nationale, en sus d'autres investissements et avantages injustifiés.

Peines de prison confirmées pour les frères Kouninef

La cour d'Alger a confirmé, jeudi, les peines de prison ferme prononcées en première instance à l'encontre des frères Kouninef, poursuivis pour «trafic d'influence», «blanchiment d'argent» et «obtention d'indus avantages». Le président de l'audience a rendu un jugement confirmant

les peines prononcées en première instance à l'encontre des frères Kouninef, à savoir 16 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans de prison ferme à l'encontre de son frère Tarek et une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA à l'encontre Abdelkader-Abdelkrim, après confirmation de leur implication dans les affaires pour lesquelles ils sont poursuivis. La cour a également confirmé la peine initialement prononcée à l'encontre du gérant du groupe «Kou-GC», Bettahar Kaddour, ainsi que d'autres cadres, à l'instar de Hammouche Hacène, Mekraoui Hassiba, Mekahlia Adel, Bennaï Leïla et Guerrah Abdelaziz, avec une réduction de peine à 5 ans de prison ferme au lieu de 8 ans pour Bettahar Kaddour. Une réduction de peine de 3 ans de prison ferme à 18 mois de prison avec sursis a été prononcée contre Mekraoui Hassiba et Guerrah Abdelaziz. La cour a également prononcé une peine de prison avec sursis dans l'action civile en appel à l'encontre de Mekahlia Adel et Bennaï

LA QUESTION DU JOUR

Vaccination à géométrie variable

Suite de la page une

Dans ces conditions, les vaccins à acquérir pourraient être réservés à des populations ciblées : aux personnes sur tout le territoire national les plus susceptibles de développer des formes graves du Covid-19, aux personnels soignants et à ceux dont la mission est de veiller au bien-être et à la sécurité de leurs concitoyens. En somme, d'une part à ceux qui sont les plus fragiles devant la maladie, et de l'autre à ceux qui de par leur fonction sont en contact avec elle. Dans un premier temps tout au moins, une période susceptible de s'étendre sur des mois, tous ceux qui ont pu se défendre contre la contamination par les seuls moyens de la distanciation, n'ont d'autre choix que de s'en tenir à la même ligne de conduite, quelle que soit la forme ou la dimension de la campagne de vaccination. L'idéal, certes, est que celle-ci soit la plus ample possible, tout en prenant le moins de temps possible. Or même si elle est ainsi conçue, sa mise en œuvre pour sa part ne se fera pas d'un coup, elle s'étalera nécessairement dans le temps. Elle se fera par étapes distinctes les unes des autres. On ne sait pas encore si ce temps se comptera par mois ou par années. Plus préoccupant encore, on ignore la durée de l'immunité dispensée par le ou les vaccins. Si la vaccination prend des mois, au cours desquels le vaccin en vient à perdre son effet, du fait des mutations incessantes du virus, ce n'est plus de campagne au singulier qu'il convient de parler, mais au pluriel. Pendant tout ce temps, les mesures de confinement restent nécessairement en vigueur. La vaccination n'est pas le moyen permettant de se passer d'elles, elle n'est pas la panacée même si elle est trop souvent présentée comme telle. On ne voit aucun desserrement du carcan de ces mesures dans les pays où la vaccination a débuté. Au contraire, c'est à leur durcissement que l'opération a correspondu, elle-même ayant coïncidé avec un rebond marqué de l'épidémie, qui plus est doublé de l'apparition d'une nouvelle souche plus contagieuse que la première.

M. H.

Dépistage du Covid-19

Remboursement des actes médicaux à partir du 1^{er} janvier

■ Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé dans un communiqué qu'il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 2021, au remboursement des actes médicaux relatifs au dépistage de la maladie de Covid-19 par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos).

Par Hocine Ch.

«**E**n application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en exécution des décisions de la réunion du gouvernement tenue le 23 décembre dernier, le ministère du Travail informe les citoyens assurés sociaux qu'il

sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 2021, au remboursement des actes médicaux relatifs au dépistage de la maladie de Covid-19, à travers les caisses de sécurité sociale Cnas et Casnos», indique la même source.

«Il s'agit du remboursement des prestations suivantes : 5 000 DA au titre des frais engagés pour l'examen du scanner thoracique, 3 500 DA au titre des frais engagés pour le test RT-PCR et 1 500 DA au titre des frais engagés pour le test rapide antigénique», précise le communiqué.

Pour bénéficier de ces remboursements financiers, les concernés doivent présenter les documents nécessaires à l'instance de la sécurité sociale à laquelle ils sont affiliés, à savoir : l'ordonnance médicale de l'examen réalisé, le rapport médical de la radiographie thoracique (scanner) pour le dépistage du Covid-19, les résultats des analyses médicales de l'examen biologique moyennant le test RT-PCR et ceux des analyses médicales de l'examen biologique du test rapide antigénique, conclut le communiqué. **H. Ch.**



Ph/D. R.

Oran Organisation de trois manifestations de l'artisanat du souvenir

TROIS manifestations de l'artisanat pour la promotion et la commercialisation des produits de souvenirs se tiennent à Oran, a-t-on appris, jeudi, du directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya. Organisées à l'occasion de la nouvelle année 2021 par la Chambre d'artisanat et des métiers et la Direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, ces manifestations enregistrent la participation de 18 artisans de différentes spécialités et 18 associations actives dans le domaine des métiers traditionnels, et ce, dans le respect des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19, a indiqué Khalid Tahraoui à l'APS.

Ces expositions, ayant débuté le 28 décembre en cours, étalent des produits d'artisanat des wilayas de Setif, Boumerdès, Constantine, Ghardaïa et Tlemcen, permettant au public oranais de connaître les créations artisanales de ces régions, a-t-il dit. Elles mettent en exergue les différentes activités de l'artisanat artistique, dont la maroquinerie, la vannerie, la joaillerie traditionnelle, le dessin, la décoration, la porcelaine et la poterie, en plus des produits de l'industrie de transformation, notamment la confiture, le miel et l'huile d'olive, a déclaré le même responsable.

Trois espaces d'exposition sont consacrés aux activités du Groupe d'artisanat et des métiers, de l'Office local du tourisme du centre-ville, le Centre et la maison d'artisanat de haï Es-Sabah, a fait savoir la même source.

Ces expositions, qui s'étalent jusqu'au 6 janvier prochain, visent à promouvoir les produits traditionnels, l'accompagnement des artisans pour la commercialisation de leurs créations artistiques et de faire connaître les ateliers de la maison de l'artisanat de haï Es-Sabah (Oran Est), a-t-on ajouté. **L. M.**

Production de miel Un recul notable pour la 4^e année consécutive

La production de miel (tous types confondus) a enregistré un recul notable dans la wilaya de Boumerdès, pour la 4^e année consécutive (2017 à 2020), a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

«La production mellifère, estimée à 2 100 qx en 2017, a reculé à 2 000 qx l'année d'après, pour atteindre près de 1 790 quintaux en 2019, puis un peu plus de 1 133 qx en 2020», a indiqué, à l'APS, Achour Sakhi, cadre à la DSA.

La moyenne de rendement par ruche est lui aussi en recul avec 2,5 kilos contre trois kilos de miel par ruche en 2019, a-t-il ajouté, soulignant que la wilaya compte actuellement un total de 47 500 ruches productives. Le président du Conseil interprofessionnel de wilaya de la filière apicole, Fouad Bouchareb, et des exposants à la foire nationale du miel (qui sera clôturée ce jeudi après 10 jours d'ouverture), expliquent cette baisse de la production par de nombreux facteurs, dont «l'abandon de la profession par nombre

d'apiculteurs» à cause, estiment-ils, «de problèmes liés à la commercialisation, aux impôts accumulés, à la hausse des prix des matières premières et autres contraintes administratives».

A cela s'ajoutent d'autres facteurs liés aux conditions climatiques défavorables à la floraison, dont la sécheresse des mois de juin et juillet et les températures basses qui ont empêché les abeilles de sortir pour butiner, ce qui les a contraint à se nourrir de la ruche.

Selon nombre d'exposants et producteurs, le recul de la production, ces dernières années, «n'a pas eu d'effets notables sur les prix du miel», demeurés quasiment au même niveau que ceux des années précédentes, en restant dans une fourchette entre 3 500 DA à 4 000 DA/kg, voire même 5 000 DA le kg pour certains types très demandés par les consommateurs, comme le miel de jujubier.

L'élevage apicole dans la wilaya de Boumerdès est particulièrement concentré dans les piémonts des Issers, Dellys, Baghliya, Sidi Daoud et Naciria, régions dis-

posant d'un riche tapis mellifère et peuplées d'agrumes et autres espèces forestières fournissant les ressources floristiques nécessaires au butinage des abeilles.

La filière compte actuellement près de 88 000 ruches, dont 47 000 ruches très productives et 20 000 ruches destinées à la production d'essaims, au moment où les autres sont exploitées à d'autres fins multiples en relation avec l'élevage apicole.

Près d'une vingtaine d'exposants, issus des wilayas de Boumerdès, d'Alger, Tizi-Ouzou, Ghardaïa et Tipasa, ont pris part à cette foire nationale du miel et des produits de la ruche, initiée par la Coopérative d'élevage apicole des Issers.

La manifestation a donné lieu à l'exposition de différents types de miel et autres produits dérivés de la ruche, dont le pollen, la gelée royale et des équipements et matériels nécessaires pour l'élevage apicole, outre d'autres produits du terroir local, dont l'huile d'olive et la figue sèche.

Kamel L.

Autoroute reliant Skikda à Constantine

Lancement demain de la maintenance du tunnel

Des travaux de maintenance au niveau du tunnel de l'autoroute (El Kentour-Zighoud Youcef) reliant Skikda à Constantine ont été programmés, de dimanche 3 janvier jusqu'à vendredi 8 janvier, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Algérienne des autoroutes (ADA).

Ces travaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la

politique de l'ADA, relative à la maintenance continue des ouvrages d'art de l'autoroute, à même d'être au diapason des exigences, à savoir améliorer la sécurité routière et assurer un déplacement sécurisé des usagers de l'autoroute.

En vue d'alléger le désagrément causé des travaux, l'ADA recourra au travail pendant les heures du confinement sanitaire,

de 20h00 à 05h00, tout en maintenant le tunnel ouvert au trafic.

Pour ce qui est du sens vers Alger, les travaux ont été programmés de dimanche soir, le 3 janvier, jusqu'au mercredi matin du 6 janvier. Pour ce qui est du sens vers Annaba, les travaux ont été programmés de mercredi soir du 6 janvier jusqu'à vendredi matin du 8 janvier. Pour ce faire, un plan spécial de gestion de tra-

fic et de sécurité routière sera mis en place avec une signalisation temporaire de travaux.

L'ADA appelle tous les usagers du réseau autoroutier au respect des règles de sécurité routière et de la signalisation, notamment à l'approche des zones des travaux, note le communiqué.

O. N.

Tébessa

Des efforts intenses pour développer la filière oléicole

■ L'épidémie de Covid-19 a jeté de l'ombre sur divers secteurs en 2020 dans la wilaya de Tébessa, sans toutefois écorner la velléité des responsables du secteur local de l'agriculture, qui ont accordé, durant cette période, une importance majeure au développement de la filière oléicole et à l'extraction de l'huile d'olive, aidés en cela par le caractère agro-pastoral de cette région frontalière.

Ph/D. R.



Par Salem K.

Dans le contexte de crise sanitaire, la Direction des services agricoles (DSA) s'est focalisée sur «l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain en faisant appel à des techniciens et des spécialistes du domaine pour encadrer des sessions de formation et des sorties périodiques visant à guider et former les agriculteurs aux techniques à suivre en la matière», indique le directeur local du secteur, Saïd Thamen. «Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne de récolte des olives et l'extraction de l'huile d'olive, lancée début octobre 2020 et qui devra se poursuivre jusqu'en mars prochain en coordination avec la Chambre d'agriculture», précise M. Thamen. Selon lui, pas moins de 1,6 million de litres d'huile d'olive ont été produits durant la saison agricole 2019-2020, tandis que la production prévisionnelle pour celle de 2020-2021 dépassera 2,4 millions de litres, ce qui fera, dit-il, de la wilaya de

Tébessa «un pôle important au niveau national en matière de production d'olive et du pressage de l'huile». Faisant état de «superficielles importantes allouées à la culture des oliviers dans cette wilaya», le DSA relève le «développement remarquable de la filière oléicole ces dernières années, au vu de la disponibilité des terres et du climat approprié pour le développement des oliviers». «La superficie agricole allouée à cette culture est estimée à environ 10 000 ha à Tébessa, répartis à travers plusieurs communes du sud de la wilaya, dont Bir El Ater, Ferkane, Negrine et Safsaf El Ouesra», ajoute-t-il. De plus, dit-il, cette région compte plus de 1,17 million d'oliviers, dont près d'un million d'arbres productifs, avec une production annuelle de 97 000 qx d'olive, dont 8.500 qx d'olive de table, tandis que le reste est destiné au pressage.

Nouveaux investissements et suivi régulier pour développer la filière

En dépit des conditions sanitaires et sociales exceptionnelles

liées à la propagation du coronavirus, la filière oléicole dans la wilaya de Tébessa a été marquée, en 2020, par l'avènement de plusieurs nouveaux investisseurs qui ont planté des surfaces importantes en oliviers, confortant ainsi les capacités de production locale des olives et l'extraction de l'huile. «Ces nouvelles exploitations agricoles, réparties à travers plusieurs communes frontalières du sud de la wilaya, ont permis d'accroître la production locale d'olives de toutes sortes, en particulier celles destinées au pressage», précise M. Thamen. Oléiculteur depuis l'an 2000, Hocine Menas met l'accent, pour sa part, sur les conditions climatiques propices à l'essor de la culture des oliviers dans la région sud de la wilaya, où «la filière se distingue dans cette région par la variété des olives produites, notamment les olives Ferkani, chemloul et sigoise». «Réputée pour sa grande qualité, parmi 46 variétés, l'olive Ferkani a vu sa renommée dépasser les frontières algériennes», confie cet exploitant agricole qui possède actuellement pas moins de 3 600 oliviers avec un rendement de plus de 600 qx par an. «Cette variété d'olives précisément est très prisée par les agriculteurs en raison de son rendement élevé et la qualité de son huile», explique M. Menas, tout en assurant qu'«un quintal d'olives Ferkani peut donner 32 litres d'huile d'olive de haute facture». «Je produis annuellement pas moins de 12 000 litres de la meilleure huile d'olive vierge», renchérit Hocine Menas, faisant part de son ambition d'augmenter sa production à 50 000 litres dans un proche avenir, une fois que les milliers d'arbustes actuellement en phase de croissance entreront en phase de production. En coordination avec d'autres agriculteurs, il aspi-

re, en outre, à «accroître les superficies consacrées à la plantation d'oliviers dans la région afin de hisser la wilaya en tête du classement national dans cette filière en termes de production et de qualité».

L'huilerie «Echadjara El Moubarakà» remporte le premier prix de la qualité

La wilaya de Tébessa s'est distinguée en 2020, lors de la troisième édition du concours de la meilleure huile d'olive vierge extra algérienne «Apulée 2020», à l'issue de laquelle la Société «Echadjara El Moubarakà» (l'arbre béni) de production et d'extraction d'huile d'olive vierge a décroché la médaille d'or et remporté la première place au niveau national.

Créée en 2013 par son propriétaire, Hocine Menas, dans la région de Oulet Ahmed, relevant de la commune de Bir El Ater (90 km au sud de Tébessa), cette huilerie moderne a remporté ce sacre dans la catégorie «fruité mûr» parmi des dizaines de participants venus de différentes régions du pays. Composé de neuf experts et spécialistes dans la dégustation de l'huile d'olive vierge, venus de l'intérieur mais aussi de l'extérieur du pays, le jury a décerné à l'huilerie «Echadjara El Moubarakà» le premier prix de la saison 2019-2020 de production des olives et d'extraction de l'huile, au cours du deuxième semestre de l'année 2020, pour son «produit original, naturel et sans additifs». M. Menas, qui perçoit cette consécration comme un «catalyseur pour progresser davantage dans ce domaine prometteur», fait état de son intention de «développer son projet créateur de dizaines d'emplois en vue d'accroître sa productivité».

L'oléiculteur confie, par ailleurs, que sa participation à ce concours, visant à raffermir l'esprit de concurrence entre les producteurs d'huile d'olive au niveau national, lui a permis de rencontrer plusieurs investisseurs dans le domaine et d'échanger les expériences. Concernant la création de sa huilerie, M. Menas a imputé l'idée originelle à la «nature de la commune de Bir El Ater et les régions limitrophes du sud, connues pour leur abondante production d'olives et d'arbres fruitiers de toutes sortes, afin d'alléger les difficultés des agriculteurs en matière de pressage de l'huile d'olive». Enfin, il fait part de son ambition de commercialiser son produit à travers toutes les wilayas, n'excluant pas toutefois de «exporter vers différents pays étrangers». S. K.

Bourse de New York Wall Street s'offre encore des records pour la dernière séance de 2020

LA BOURSE de New York a conclu sur de nouveaux records sa dernière séance de 2020, une année faste et tumultueuse pour les marchés financiers, avec le marasme causé par la pandémie de Covid-19. Selon des résultats définitifs à la clôture, le Dow Jones a inscrit un nouveau record, après celui de la veille, à 30 606,48 points, en hausse de 0,65 %. L'indice élargi S&P 500 a lui aussi engrangé un plus haut à 3 756,07 points, en hausse de 0,64 %.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a avancé de 0,14 %, se hissant à dix points de son précédent record, à 12 888,28 points. «La séance a démarré de façon mitigée, les investisseurs prenant leurs bénéfices mais après cela, le marché a réédité ce qu'il a fait tout au long de l'année et terminé sur une bonne note», a commenté Peter Cardillo, de Spartan Capital Securities. Si le Dow Jones et le S&P 500, indice plus représentatif du marché américain, ont franchi de nouveaux sommets jeudi, le Nasdaq qui concentre les grandes valeurs de la tech a avancé plus lentement. «On a assisté à une petite rotation à la fin de l'année, les investisseurs choisissant plutôt de sortir de la technologie pour se placer sur les titres de l'économie traditionnelle», a ajouté l'analyste. «Si pour "Main Street" (le grand public, NDLR) l'année a été horrible, pour Wall Street, elle a été fantastique !», a conclu Patrick O'Hare de Briefing.com. Sara B./R. E.

En forte baisse durant l'année 2020 Le pétrole se stabilise

Les prix du pétrole sont restés dans le vert jeudi pour la dernière séance de 2020, après une année mouvementée qui a vu les cours fondre en raison de la pandémie de Covid-19. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a avancé de 0,33 % ou 17 cents, à 51,80 dollars. Le baril américain de WTI pour le mois de février a progressé de son côté de 0,24 % ou 12 cents, à 48,52 dollars. Le marché était fermé hier, premier jour de l'année et férié un peu partout à travers le monde. Sur la semaine, écourtée par les fêtes de fin d'année, les prix de l'or noir ont légèrement monté, profitant notamment mercredi du rapport hebdomadaire sur les réserves de pétrole des Etats-Unis. «La grosse surprise, c'est le niveau très élevé des exportations américaines, c'est la preuve que la demande reste à un niveau solide malgré les confinements», a commenté Stephen

Innes, analyste chez Axi. En hausse nette depuis les premières annonces sur des vaccins contre le Covid-19, le Brent et le WTI ont grimpé respectivement de 8 % et de 6,5 % en décembre. Mais cette performance est loin d'effacer la chute provoquée par la pandémie, qui a fait plonger la consommation de carburant et d'énergie. En 2020, le prix du Brent a perdu 22 % et celui du WTI 21 %. «Les acteurs sur les marchés ne sont pas prêts d'oublier une année qu'ils aimeraient bien oublier : l'année où les cours du pétrole sont tombés en-dessous de zéro. Comme quoi, avec les matières premières, il ne faut jamais dire jamais», a résumé Phil Flynn de Price Futures Group. Les analystes se tournent vers 2021, où les perspectives de la demande à court terme devraient rester ternes, même si la consommation pourrait reprendre avec les campagnes de vaccination. «Les prix sont partis pour poursuivre leur hausse, à condition d'éviter les mauvaises

surprises», a prévenu Jeffrey Halley, analyste chez Oanda. Encore plus optimiste, Phil Flynn affirme qu'«avec le retour probable de la demande, le marché sera sous-approvisionné à la fin de 2021». «L'environnement réglementaire plus difficile avec une nouvelle administration Biden aux Etats-Unis entravera également la reprise de la production pétrolière américaine», affirme-t-il, ajoutant que la demande va se redresser avant la production. Ceci suggère des prix plus élevés en 2021 et au-delà. L'année du pétrole débutera lundi avec la réunion mensuelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie. Début décembre, les pays membres avaient décidé d'augmenter leur production, qu'ils limitent volontairement, de 500 000 barils par jour, pour éviter d'inonder le marché avec les deux millions de barils quotidiens initialement prévus.

Nabila T.

Concours de la meilleure vidéo de sensibilisation sur le Covid-19

«El Bayt El Abyadh» de Hamza Ghanem primée

■ La période de confinement liée à la pandémie de Covid-19 a obligé les acteurs dans le domaine artistique de trouver des solutions concrètes pour rester en contact avec le public et assurer la continuité des activités culturelles et artistiques. Le Concours de la meilleure vidéo de sensibilisation sur le Covid-19 est l'une des activités culturelles virtuelles qui a connu une forte participation. Les organisateurs de cet événement ont annoncé que «El Bayt El Abyadh», de Hamza Ghanem, vient de recevoir le grand prix de ce concours.

Par Abla Selles

Les activités culturelles virtuelles se sont multipliées depuis le début du confinement, mettant en valeur la créativité des jeunes artistes. Parmi les événements virtuels qui ont connu une grande participation de la part des artistes et divers réactions du public, il y a le Concours de la meilleure vidéo de sensibilisation sur le Covid-19.

En effet, les organisateurs de cet événement ont annoncé le lauréat de cette édition. Il s'agit de Hamza Ghanem, de la wilaya de M'sila, pour son œuvre intitulée «El Bayt El Abyadh» (La mai-

son blanche). «Le jeune Hamza Ghanem remporte le premier prix du Concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation de jeunes à la prévention contre le Covid-19», est-il écrit sur la page Facebook de l'événement. Le second prix a été accordé «Choukrane 2020» (Merci 2020) de Khalil Kadri de Sétif et le troisième à la vidéo «Linaïch maa ka ikhoua aou namout maa ka agh-biyaa» (Vivons ensemble en frères ou mourrons ensemble en débilés) d'Abdelilah Bazaa de Sétif. Le quatrième prix a été décerné par le jury à «Baba oua el corona» (Mon père et le corona) de Seif El Islm Deghdak de Constantine. Aussi, 27 œuvres sont entrées en lice à ce concours ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, initié par l'association «Insaf» avec le concours de l'Odej et de la Direction de la jeunesse et des sports, a déclaré Adel Bouregazen, président de l'association, en marge de la cérémonie de remise des prix. Un jury de spécialistes a départagé les vidéos dont la durée n'excède pas les 3 minutes, reçues entre le 28 novembre et le 15 décembre, et a désigné les 10 qualifiées pour la phase finale



diffusées toutes sur la page YouTube de l'association «Insaf», a-t-il dit. Il a également souligné que l'objectif de la manifestation est de contribuer à la sensibilisa-

tion de la société contre le Covid-19 et à encourager les jeunes cinéastes. La vidéo lauréate du concours montre plusieurs scènes dont une mos-

quée vide et présente des séquences de prévention contre le Covid-19, sur fonds du chant patriotique «Min ajlika ya watini». **A. S.**

Figure du théâtre populaire
Le comédien français Robert Hossein est mort



LE COMÉDIEN et metteur en scène français Robert Hossein, une figure du théâtre populaire connu pour ses comédies musicales comme «Les Misérables», est décédé jeudi à l'âge de 93 ans, ont annoncé des médias.

Né en 1927 d'un père iranien compositeur et d'une mère russe, Robert Hossein a grandi dans la pauvreté et décidé après la Deuxième Guerre mondiale, à 15 ans, de se consacrer à l'art dramatique.

A Reims, une ville du nord-est de la France, il fonde son «théâtre populaire» et une école d'où sortiraient les comédiennes Anémone et Isabelle Adjani.

Au cinéma, sa carrière s'étend de 1948 à 2019, donnant notamment la réplique à Brigitte Bardot dans «Le repos du guerrier» (1962), et devenant l'acteur fétiche de Roger Vadim qui lui confie des rôles dans «Le Vice et la Vertu» en 1963 et «Barbarella» en 1968.

R. C.

Face au Covid

Le tournage de films et séries de nouveau suspendu à Hollywood

Hollywood a de nouveau mis à l'arrêt la plupart de ses tournages de films et séries, au moins jusqu'à la mi-janvier, a annoncé le syndicat des acteurs, alors que les cas de Covid-19 continuent de battre des records à Los Angeles, devenu l'un des principaux foyers de la pandémie aux États-Unis. «La plupart des productions resteront en pause jusqu'à la deuxième ou troisième semaine de janvier, sinon plus tard», a déclaré le syndicat SAG-AFTRA dans un communiqué diffusé à ses adhérents ce mardi 29 décembre dans la soirée.

Quelques jours plus tôt, les autorités sanitaires du comté de Los Angeles avaient exhorté les cinéastes à «envisager de suspendre leur travail pour quelques semaines durant cette augmentation catastrophique des cas de Covid».

Le syndicat SAG-AFTRA a multiplié les initiatives pour tenter de relancer les tournages à Hollywood depuis leur arrêt total en mars dernier, en particulier au moyen d'un accord signé en septembre avec les principaux studios sur les mesures sanitaires à mettre en œuvre pour protéger les acteurs, notamment

des tests rigoureux. Malgré ces précautions, les productions ont peine à redécoller à Los Angeles. En octobre, leur taux d'activité n'atteignait même pas 50 % du niveau habituel en cette période, et la flambée des contaminations l'a encore réduit ces dernières semaines. Selon Film LA, l'entité chargée de délivrer les permis pour les tournages à Los Angeles, les demandes étaient récemment à leur plus bas niveau depuis la reprise des activités à Hollywood cet été. Hormis quelques dizaines de films indépendants, très peu de longs métrages ont été tournés

cette année dans la région de Los Angeles, l'essentiel de l'activité se concentrant sur les publicités et les clips vidéo.

À l'inverse, des films à gros budget ont relancé leurs tournages en dehors des États-Unis, comme Tom Cruise et son nouvel opus de «Mission Impossible» au Royaume-Uni et en Italie, ou les séries télévisées «Supergirl» et «Batwoman» au Canada. L'un des éléments qui freinent la reprise des films en Californie est le refus des assureurs de prendre en charge les incidents de tournage liés au coronavirus. **F. H.**

Cinéma

Des films prévus pour 2021

En mars puis en novembre, les confinements ont obligé les cinémas à fermer leurs portes et les distributeurs à repousser les sorties les plus attendues, privant les spectateurs de nombreux films parmi lesquels «No Time to Die», «Dune» ou encore «The French Dispatch».

Après une année catastrophique pour la culture et le cinéma, la date du 15 décembre devait permettre aux exploitants de commencer à se relever et peut-être espérer une année 2021 aussi fructueuse que 2019, où le

7^e art avait attiré dans ses filets près de 213 millions de spectateurs.

Espoir douché par le report de la réouverture des salles obscures au moins jusqu'au 7 janvier, décision confirmée par le Premier ministre, Jean Castex, pour tenter de contenir la reprise des contaminations au Covid-19 en France.

À la mi-décembre, syndicats et artistes ont saisi la plus haute juridiction administrative, le Conseil d'Etat, via un «référé liberté», une procédure d'urgence. Un appel à sou-

nir ce recours a été relayé par plusieurs centaines de directeurs et directrices de théâtres et compagnies à travers la France. Mais le Conseil d'Etat a validé la fermeture des lieux culturels, justifiant cette décision au vu du «contexte sanitaire» et du «risque d'augmentation de l'épidémie à court terme».

La Fédération nationale des cinémas français (FNCF) a décidé de lancer son propre recours, en parallèle, auquel devaient se joindre d'autres professionnels du 7^e art.

M. K.



Israël

Arrivée de l'espion Pollard après 30 ans de détention aux États-Unis

■ *Emprisonné pendant trente ans aux États-Unis pour espionnage pour le compte de l'État hébreu, l'Américain Jonathan Pollard est arrivé en pleine nuit hier en Israël, où il a été accueilli par le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.*

Par Mourad M.

«Vous êtes chez vous», a affirmé M. Netanyahu à l'ancien espion et à son épouse Esther, en leur remettant leurs cartes d'identité israéliennes.

M. Pollard, un ancien analyste de la marine américaine aujourd'hui âgé de 66 ans, a purgé trente ans de prison pour avoir livré des documents des États-Unis classés secret-défense.

Il a été libéré en novembre 2015 avec l'obligation de porter un bracelet électronique et de respecter un couvre-feu et, sur-

tout, l'interdiction de quitter le territoire américain pendant cinq ans malgré les pressions israéliennes pour qu'il puisse partir. Le ministère américain de la Justice a finalement levé en novembre les conditions imposées.

Une vidéo diffusée hier matin par le bureau du Premier ministre israélien montre M. Pollard et son épouse descendant la passerelle d'un avion en direction de M. Netanyahu, qui leur a remis la main en guise de salut.

M. Pollard retire son masque de protection anticoronavirus puis s'agenouille pour embrasser le sol, sa femme faisant de même. Les deux hommes

échantent ensuite quelques mots, après quoi M. Netanyahu lui remet une carte d'identité israélienne.

Celui qui est considéré comme un héros en Israël explique que sa femme et lui sont «ravis d'être enfin à la maison après 35 ans et nous remercions la population et le Premier ministre d'Israël de nous avoir ramenés chez nous».

«Nous espérons devenir des citoyens productifs aussi rapidement que possible et de poursuivre nos vies ici», a ajouté celui qui a reçu la citoyenneté israélienne en 1995.

Israël a débuté dimanche son troisième confinement à cause de la pandémie de coronavirus, qui impose notamment aux arrivants dans le pays une quarantaine d'au moins dix jours.

D'après Nitsana Darshan-Leitner, une avocate israélienne ayant représenté M. Pollard, son épouse et lui sont actuellement en quarantaine et vivront ensuite à Jérusalem, a-t-elle indiqué sur la radio de l'armée.

Ils ont voyagé à bord d'un avion privé du milliardaire américain Sheldon Adelson ayant atterri un peu avant 03h00 du matin (01h00 GMT) à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv, selon le journaliste israélien Itay Blumental, spécialisé dans le transport aérien.

Leur arrivée est vécue comme un événement marquant en Israël, où le Président Reuven



PH. > D. R.

Rivlin leur a souhaité la bienvenue sur Twitter et où l'autorité aéroportuaire a diffusé l'enregistrement de la demande d'atterrissage de leur avion.

M. Netanyahu avait salué le 21 novembre «la levée des restrictions concernant Jonathan Pollard» et souhaité qu'il arrive «en Israël bientôt». Selon le communiqué israélien, il s'était «engagé à obtenir la libération (de M. Pollard) depuis plusieurs années» et avait travaillé «sans relâche» pour le ramener en Israël. Au milieu des années 1980, M. Pollard, juif américain, avait pris contact avec un colonel israélien à New York et avait commencé à partager des secrets des États-Unis avec l'État hébreu, en échange de dizaines de milliers de dollars. Au total, il avait communiqué des milliers de documents américains.

Il a été arrêté en 1985 et condamné deux ans plus tard à

la prison à vie, après avoir plaidé coupable.

Son dossier a longtemps constitué une épine dans les relations entre Washington et Israël. De hauts responsables du ministère américain de la Défense ou de l'agence de renseignement CIA n'ont jamais pardonné à l'espion la masse d'informations classées secret-défense livrées contre de l'argent, et en pleine guerre froide, à l'allié stratégique israélien des États-Unis.

Selon des documents de la CIA déclassés en 2012, M. Pollard aurait aidé Israël à bombardier en 1985 le quartier général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) alors exilée en Tunisie – une attaque qui a fait une soixantaine de morts – et à assassiner le numéro deux de l'OLP, Abou Jihad, à Tunis en 1988.

M. M.



Commentaire

Signatures

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'Europe a été sonnée au moment de l'annonce des résultats du référendum britannique sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne avec la victoire du «Oui», cela fait pourtant des décennies que les plus fervents défenseurs d'un Brexit, particuliers ou partis politiques, militent pour faire de leur rêve une réalité. Le plus célèbre des mouvements anti-européiste étant l'UKIP fondé dès 1993 et qui a milité inlassablement pour une sortie de leur pays des instances européennes. Aujourd'hui, après des années d'âpres négociations avec les représentants européens, tout est prêt pour les dernières signatures scellant le départ définitif des Britanniques. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et son homologue du Conseil, Charles Michel, ont ainsi signé hier l'accord commercial post-Brexit conclu avec Londres pour encadrer la rupture historique qui doit entrer en vigueur ce soir à 23h00 GMT. Devant des drapeaux européens, les deux dirigeants, souriants, ont signé ces textes devant les caméras et les photographes. Les documents doivent ensuite être acheminés par un avion de la Royal Air Force à Londres pour être également paraphés par le Premier ministre, Boris Johnson. «L'accord que nous avons signé aujourd'hui est le résultat de mois d'intenses négociations dans lesquelles l'Union européenne a montré une unité sans précédent», a commenté Charles Michel dans un communiqué. «C'est un accord juste et équilibré qui protège totalement les intérêts fondamentaux de l'Union européenne», a-t-il dit. Le texte de 1 246 pages, conclu la veille de Noël pour éviter le chaos d'un «no deal», doit également être signé dans la journée par Boris Johnson et débattu par les parlementaires britanniques. Les députés ont dû interrompre leurs vacances pour siéger à partir de 09h30 GMT. Le texte ne devrait être débattu que quelques heures avant un vote en début d'après-midi. Ce sera ensuite au tour des Lords, à la chambre haute, de se prononcer. Son adoption ne fait guère de doute vu la majorité dont dispose le gouvernement du dirigeant conservateur à la Chambre des Communes. Après le feu vert des 27 en début de semaine, elle permettra aux deux parties de le ratifier in extremis pour une entrée en vigueur ce soir à 23h00, à Londres et GMT (minuit à Bruxelles). Après 47 ans d'intégration européenne et quatre ans et demi de déchirements suivant le référendum du Brexit, le Royaume-Uni, sorti formellement de l'UE le 31 janvier dernier, cessera alors d'appliquer les règles européennes. Il quittera le marché unique européen, l'union douanière et le programme d'échanges d'étudiants Erasmus. Le projet de loi présenté aux députés «montre que le Royaume-Uni peut être à la fois européen et souverain», a déclaré Boris Johnson dans un communiqué. «Nous allons ouvrir un nouveau chapitre de notre récit national, concluant des accords commerciaux partout dans le monde (...) et réaffirmant le Royaume-Uni comme une force pour le bien, libérale et tournée vers l'extérieur», a-t-il ajouté. Il a promis que le pays deviendrait «le meilleur ami et allié possibles de l'UE», après en avoir été un «membre peu convaincu, parfois obstructif». Reste à voir si les Britanniques réussiront seuls aussi bien qu'ils le pensent et si c'est bien le cas, quel impact cela aura sur les autres pays pouvant être tentés par une sortie de l'UE et qui jusqu'à aujourd'hui sont paralysés par les menaces d'échecs de Bruxelles et pourraient voir en la Grande-Bretagne un exemple à suivre.

F. M.

Corée du Nord

Un congrès du parti au pouvoir prévu en janvier, le premier en cinq ans

Le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, a présidé une réunion du bureau politique du parti au pouvoir pour préparer son congrès début janvier, un événement relativement rare puisqu'il sera le premier en cinq ans, rapportent hier les médias officiels. Ce congrès du Parti des travailleurs de Corée, qui devrait permettre d'élaborer un nouveau plan politique et économique pour le pays, ne sera que la huitième de son histoire. Il interviendra peu avant l'investiture du nouveau président américain Joe Biden le 20 janvier, et au moment où les négociations entre Pyongyang et Washington sur le dossier nucléaire sont dans l'impasse.

Le régime nord-coréen est sous pression financière en raison de l'impact de la pandémie, des sanctions internationales et des inondations de cet été. Il a été décidé lors de la réunion du bureau politique, mardi, que le congrès aurait lieu

en janvier, a annoncé l'agence officielle KCNA, sans toutefois donner de date précise.

L'agence ajoute que la réunion a été l'occasion de «discussions et d'études en profondeur d'une série de sujets importants» qui seront examinés au congrès.

La Corée du Nord est confrontée depuis longtemps à de graves problèmes de mauvaise gestion économique, et un précédent plan a été discrètement abandonné il y a quelques mois. Une réunion du parti, en août, en avait conclu que les «objectifs d'amélioration de l'économie nationale souffraient de graves retards».

En octobre, M. Kim a ordonné le lancement d'une campagne de 80 jours pour doper l'économie avant le congrès de janvier. Cela impliquait notamment des heures supplémentaires et de nouvelles tâches pour les travailleurs.

Une campagne semblable avait été lancée avant le septième

congrès, qui s'était tenu en 2016. Un nouveau plan quinquennal avait alors été annoncé, débutant par une campagne de mobilisation des masses de 200 jours. Les difficultés économiques du pays ont été aggravées par les sanctions imposées par la communauté internationale pour pousser Pyongyang à renoncer à ses programmes nucléaires et balistiques interdits, qui ont fait des progrès impressionnants depuis le début du règne de Kim Jong Un.

Les relations entre Washington et Pyongyang ont connu une remarquable détente en 2018, mais les discussions sur la dénucléarisation sont au point mort depuis le deuxième sommet entre M. Kim et le Président américain Donald Trump, en février 2019 à Hanoï.

M. Biden a qualifié pendant sa campagne Kim Jong Un de «voyou», tandis que Pyongyang a traité le démocrate de «chien enragé» qu'il conviendrait de «battre à mort».

Tunisie

Le Président Kais Saïed veut un «dialogue national» pour sortir de la crise

■ Le Président tunisien, Kais Saïed, est en faveur d'un dialogue national, comme l'a proposé la Centrale syndicale l'UGTT, afin de trouver des solutions à la situation difficile dans le pays, a annoncé, mercredi, la Présidence.

Par Moncef G.

Début décembre, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) avait présenté à M. Saïed une initiative pour l'organisation d'un dialogue national réunissant toutes les parties nationales et politiques «pour trouver des solutions aux problèmes politique, économique et social», selon le bref communiqué de la Présidence. Le président a eu une réunion mercredi avec le secrétaire général de ce syndicat, Noureddine Taboubi,

durant laquelle il a approuvé l'organisation de ce dialogue «pour corriger le processus de la révolution qui a été dévié», a indiqué la même source. M. Saïed a exigé la participation dans ce dialogue «des représentants de jeunes de toutes les régions de la République», est-il précisé. Aucune date n'a été fixée pour la tenue de ce dialogue national. Dix ans après le soulèvement de décembre 2010 ayant abouti à la chute du Président Ben Ali le 14 janvier 2011, la Tunisie est encore secouée par une instabilité politique et des problèmes socio-économiques.

La classe politique, plus fragmentée que jamais depuis les législatives de 2019, se déchire sans parvenir à passer à l'action alors que l'urgence sociale s'accroît, avec les retombées dramatiques de la pandémie de nouveau coronavirus.

La Centrale syndicale, qui a participé à la lutte pour l'indépendance, a déjà joué un rôle-clé lors de la transition politique post-révolution de 2011, ce qui lui a valu d'obtenir en 2015 le prix Nobel de la Paix avec les autres acteurs du «dialogue national». Il a par ailleurs participé à élaborer la feuille de route du gouvernement d'union nationale désigné en août 2016.

Mechichi : de grands efforts pour se procurer le vaccin le plus rapidement possible

Le gouvernement déploie de grands efforts pour se procurer



Ph. > D. R.

le vaccin anti-Covid 19 «le plus rapidement possible», a déclaré, mercredi, le Chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, indiquant qu'une stratégie nationale sera mise en place début 2021 pour organiser cette opération.

S'exprimant en marge du lancement, à Tunis, de la campagne nationale d'entretien des établissements éducatifs, M. Mechichi, cité par l'agence de presse TAP, a fait savoir que cette stratégie vise à identifier les groupes prioritaires qui bénéficieront en premier du vaccin contre le nouveau coronavirus. La stratégie consiste, en outre, a-t-il dit, à aménager

et à équiper les centres de vaccination.

La Tunisie, a ajouté M. Mechichi, a signé des accords avec deux laboratoires internationaux pour l'acquisition de ce vaccin et demeure en contact permanent avec d'autres laboratoires à travers le monde.

Selon le Chef du gouvernement, la Tunisie maîtrise jusqu'à présent la situation épidémiologique liée au Covid-19 malgré sa gravité, formulant l'espoir que la nouvelle année qui verra la disponibilité du vaccin anti-virus en Tunisie sera marquée par une relance économique et par une sortie de la crise sanitaire.

M. Mechichi, a appelé la population à respecter toutes les mesures de protection et de prévention contre le Covid-19, en particulier en cette période de fin d'année propice aux rassemblements familiaux.

La Tunisie a enregistré 1 598 nouvelles contaminations au Covid-19 et 52 décès, a indiqué le ministère de la Santé dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique publié, mardi soir. Selon la même source, le nombre total des décès s'est élevé au 28 décembre à 4 570 morts depuis l'apparition de la maladie en mars dernier en Tunisie. **M. G.**

Cessez-le feu/Libye Antonio Guterres souhaite la présence d'observateurs

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Antonio Guterres, souhaite envoyer des observateurs internationaux en Libye pour y superviser le fragile cessez-le-feu, dans l'espoir de tourner la page de 10 ans de guerre.

Dans une lettre adressée aux Etats membres du Conseil de sécurité, M. Guterres demande la constitution d'un groupe d'observation qui inclurait des civils, ainsi que des militaires à la retraite d'organisations comme l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue arabe.

Les parties belligères, qui se sont entendues sur un cessez-le-feu le 23 octobre à Genève, souhaitent toutes les deux éviter la présence de troupes étrangères armées, affirme le Secrétaire général.

«J'encourage les Etats membres et les organisations régionales à soutenir la concrétisation du mécanisme de cessez-le-feu, notamment en fournissant des observateurs internationaux sous la bannière des Nations unies», déclare-t-il dans cette lettre datée de mardi.

Le Secrétaire général demande aussi à toutes les nations de respecter l'embargo onusien sur les armes en Libye, qui a été manifestement bafoué. Selon les conditions du cessez-le-feu, toutes les forces étrangères doivent quitter la Libye sous les trois mois.

La proposition du Secrétaire général de l'ONU prévoit que les observateurs opèrent initialement dans une zone triangulaire de la Libye, aux environs de Syrte. Les observateurs se joindraient aux forces libyennes pour la supervision du cessez-le-feu dans la zone, le retrait des forces étrangères et l'élimination des mines et autres explosifs. Ils élargiraient ensuite leur zone d'action dans le pays si les conditions le permettent, et jusqu'à ce qu'ils puissent être remplacés par une force nationale unifiée libyenne. **H. N.**

Maroc/Répression

Une vingtaine d'organisations tunisiennes «exigent» de Rabat de libérer l'historien Maâti Monjib

Une vingtaine d'associations tunisiennes ont «exigé» des autorités marocaines de libérer immédiatement l'historien et défenseur des droits humains Maâti Monjib, dénonçant une arrestation «arbitraire et scandaleuse» et «un acte d'une extrême gravité».

Dans un communiqué publié mercredi par des médias, 22 organisations, dont la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme et l'Organisation contre la torture en Tunisie, «ont condamné l'utilisation de la justice pour persécuter cet éminent universitaire et écrivain marocain pour une affaire politique et injuste».

«Nous dénonçons l'arrestation arbitraire et scandaleuse du professeur Maâti Monjib et clamons haut et fort son innocence. Nous exigeons la libération immédiate de Maâti Monjib et la fin de toutes les poursuites injustes à son encontre. Nous sommes déterminés dans notre combat en faveur de M. Monjib. Notre mobilisation se poursuit avec toujours plus de détermination», écrivent les signataires du communiqué.

L'historien et militant des droits de l'Homme Maâti Monjib a été arrêté dans des conditions scandaleuses, alors qu'il s'appre-

taît à déjeuner avec son ami Abdellatif El Hamamouchi dans un restaurant du quartier Hassan, à Rabat. Celui-ci a pu témoigner de la scène qui s'est déroulée très rapidement, rappelle-t-on.

M. Monjib a été littéralement kidnappé par huit policiers en civil descendus de deux voitures. Cet enlèvement humiliant de M. Monjib sans la moindre convocation de la justice, ce qui est illégal, vise à le discréditer auprès de l'opinion publique alors que M. Monjib a toujours respecté la loi, indique-t-on de même source. «Cet acte d'une extrême gravité fait suite à un acharnement judiciaire, policier et médiatique qui dure depuis cinq ans et qui n'a fait qu'empirer au fil des ans. C'est à partir de novembre 2015 que Maâti Monjib a été pour la première fois convoqué par la justice. Il s'en est ensuivi une vingtaine de convocations qui avaient pour but de le harceler», déplorent les 22 associations tunisiennes.

Ces convocations, poursuivent les signataires du communiqué, reposaient toutes sur des accusations mensongères fabriquées de toutes pièces et qui ont changé au fil du temps. Il a été accusé dans un premier temps d'«atteinte à la sécurité de l'Etat», mais cela n'a pas fonctionné faute de la moindre

preuve. Il a alors été accusé sans preuve de «blanchiment d'argent».

D'après la même source, le but étant de donner «à l'affaire Monjib» une apparence de droit commun pour mieux le discrédibiliser alors qu'il s'agissait de s'en prendre au militant des droits de l'Homme. Malgré ces attaques diffamatoires, M. Monjib, respectueux de la loi, s'est toujours rendu à toutes les convocations judiciaires.

Parallèlement à ces accusations et à ces convocations judiciaires, M. Monjib s'est vu interdire de quitter le territoire marocain, interdire d'enseigner et de faire des conférences, interdire de se rendre à des rencontres universitaires internationales, rappellent en outre les associations tunisiennes.

Elles soulignent également dans leur communiqué que l'arrestation de Maâti Monjib «est à situer dans un contexte de condamnations de plusieurs journalistes, de militants du Hirak du Rif, et de citoyens engagés, dont le seul crime est de lutter pour la démocratie et la justice sociale».

Ainsi, le Maroc «démontre qu'il est en train de sombrer dans un système politique autoritaire et répressif», conclut le communiqué. **Ali Y.**



Licence professionnelle

Le 10 janvier, date limite pour compléter les dossiers

LES CLUBS de Ligue 1 concernés par l'obligation de compléter les dossiers relatifs à l'octroi de licence professionnelle et la signature de contrat SSPA/Cabinet d'expertise ont jusqu'au 10 janvier pour transmettre tous les documents à la DCGF, faute de quoi ils risquent des sanctions allant jusqu'à la défalcation de points, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

La commission de discipline de la LFP rappelle que le contrat bilatéral entre la SSPA et le cabinet d'expertise pour la mise en place de la plateforme de travail

qui procédera à la mise à niveau du management, figure parmi ces pièces obligatoires.

En cas de non-respect de cette disposition, la commission procédera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction de points), avertit la même source.

Les clubs concernés sont : MC Alger - CR Belouizdad - ES Sétif - NA Hussein-Dey - AS Ain M'ilia - Paradou AC - CS Constantine - MC Oran - USM Alger - O. Médéa - CA Bordj Bou Arreridj - JSM Skikda - ASO Chlef - USM Bel-Abbès et RC Relizane.

Joueur maghrébin de l'année

Mahrez et Bensebaini parmi les nommés

DEUX AUTRES internationaux algériens, Riyad Mahrez (Manchester City) et Ramy Bensebaini (Borussia M'gladbach), sont parmi les cinq derniers nommés pour le titre de joueur maghrébin de l'année 2020, un prix décerné par le magazine «France Football».

La veille, Ismael Bennacer (Milan AC) et Saïd Benrahma (West Ham) figuraient parmi les cinq premiers nommés pour cette récompense.

«Bensebaini a confirmé sa montée en puissance aussi bien en mode Ligue des Champions que avec le Borussia. A 25 ans, le latéral gauche algérien est en train de prendre une autre dimension. Solide défensivement, il anime son couloir avec rigueur et talent.

Le pied gauche des Verts est également indispensable à sa sélection», écrit «France Football».

De son côté, le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, «a fortement contribué à la qualification des siens à la prochaine CAN. Il a notamment inscrit un fabuleux but contre le Zimbabwe. Avec City, il a bien terminé la saison (2019-2020) en étant le deuxième joueur le plus influent de son équipe. Depuis le début de saison (2020-2021), il alterne le bon et le moins bon à l'image des Citizens, mais l'Algérien reste évidemment une valeur sûre», estime FF.

Outre les deux joueurs algériens, trois autres candidats sont en lice : Sofiyane Amrabat (Maroc/Fiorentina), Achraf Hakimi (Maroc/Inter) et Ellyes

Skhiri (Tunisie/Cologne).

Au total, quatre Algériens, quatre Marocains et deux Tunisiens sont en course pour le titre du meilleur joueur maghrébin de l'année, dont le vote débute jeudi.

Pour rappel, l'édition 2019 avait sacré Riyad Mahrez.

Liste des 10 finalistes :

Ismael Bennacer (Algérie/Milan AC), Saïd Benrahma (Algérie/West Ham), Riyad Mahrez (Algérie/Manchester City), Ramy Bensebaini (Algérie/Borussia M'gladbach), Yassine Bounou (Maroc/FC Séville), Ali Maaloul (Tunisie/Al-Ahly), Hakim Ziyech (Maroc/Chelsea), Sofiyane Amrabat (Maroc/Fiorentina), Achraf Hakimi (Maroc/Inter) et Ellyes Skhiri (Tunisie/Cologne).

Bensebaini enfin de retour à l'entraînement

L'international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, a retrouvé le chemin des entraînements, ce mercredi, après une longue absence pour cause de Covid-19.

Testé positif à son retour en Allemagne, fin novembre, après la double confrontation de la sélection nationale contre le Zimbabwe, l'arrière gauche de 25 ans a dû déclarer forfait pour les six dernières journées de Bundesliga ainsi que les trois dernières rencontres de la phase de groupe de la Ligue des Champions.

Cagliari

Un nouveau prêt pour Adam Ounas ?

L'INTERNATIONAL algérien, Adam Ounas, pourrait quitter Cagliari quelques mois seulement après son arrivée, selon les informations de Tuttosport.

Prêté par le Napoli l'été dernier, jusqu'à la fin de saison, l'ailier droit de 24 ans pourrait débiter une nouvelle aventure en Serie A. Il serait dans le viseur

du promu, la Spezia Calcio.

Adam Ounas a pris part à huit rencontres, toutes compétitions confondues, avec Cagliari pour une passe décisive offerte.

Après avoir commencé à performer, l'ancien des Girondins de Bordeaux a été stoppé dans son élan par le Covid-19 au début du mois de décembre.

Renvoi des deux internationaux U 20 de l'OM Les explications du directeur du Centre de formation phocéén

■ Le directeur du Centre de formation phocéén, Nasser Larguet, a tenu à porter des précisions après la décision du club de renvoyer les deux internationaux algériens, Mohamed Baaloudj et Cyril Khetir, qui auraient participé au dernier tournoi de l'UNAF en Tunisie sans avoir obtenu le feu vert des dirigeants de l'Olympique de Marseille.



Le responsable marseillais explique qu'il fallait défendre les intérêts de son club

Par Mahfoud M.

Tout commence le 7 novembre quand les deux joueurs reçoivent une convocation de la FAF les invitant à participer au stage de l'EN U 20 dans le cadre de la préparation au tournoi maghrébin qualificatif à la CAN de la même catégorie. Les deux joueurs sont, ensuite, infectés au Covid-19, le 14 du même mois. Ils doivent ainsi appliquer le protocole médical de l'OM qui prévoit, en cas de contamination par le coronavirus, d'effectuer des tests PCR, de passer un ECG (électrocardiogramme), des tests d'effort physique et un rendez-vous avec un cardiologue pour valider l'ensemble des tests réalisés en vue de la reprise de leur activité. Selon, le premier responsable du Centre de forma-

tion du club phocéén, les deux joueurs n'ont pas respecté ce protocole sanitaire mis en place par le club et se sont rendus en Algérie pour prendre part au stage, jouer un match amical face au Paradou AC avant de prendre part au tournoi de l'UNAF. M. Larguet avouera qu'il a eu des échanges avec le directeur technique national de la FAF, Ameur Chafik, pour lui rendre compte de la situation de ces deux éléments, car le club s'inquiète pour leur santé. Après donc cette «affaire», l'OM a décidé d'une mise à pied à l'encontre de Baaloudj et Khetir avant d'écrire à la Ligue professionnelle et de prononcer la mise à l'écart et le renvoi des deux joueurs qui ont été surpris de cette sentence-couperet. «Toute sanction, mise à pied ou licenciement, n'est pas agréable à

prendre, mais afin de protéger les joueurs et protéger l'institution, malheureusement, il y a parfois des décisions que nous pouvons acter et qu'on aimerait éviter. Nous avons pris le temps de la réflexion, de l'analyse et de la décision. Cette décision là fait suite à la violation d'une règle qui est la même pour tous les jeunes du centre de formation et la chronologie de leur départ pour la sélection n'a eu aucune incidence sur cette décision. Nous tenons tout de même à exprimer que nous sommes fiers de voir nos joueurs algériens être sélectionnés. J'ai d'ailleurs, comme d'habitude, donné un avis favorable pour la sélection en U17 de nos jeunes (Imran Moussaoui et Yassine Dahmani», a souligné Larguet dans une déclaration au site algérien DZfoot.

M. M.

Ligue 1

Le CRB se fait peur, première défaite de la saison pour l'ASAM

LE CR BELOUIZDAD, difficile vainqueur jeudi à domicile de la JSM Skikda (3-2), a préservé sa série d'invincibilité et confirmé ses ambitions de préserver son titre de champion, alors que l'AS Ain M'ilia a concédé sa première défaite de la saison, en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), à l'occasion de la mise à jour du calendrier de Ligue 1.

Le Chabab a entamé la rencontre sur les chapeaux de roues en marquant coup sur coup, grâce à un doublé de Hamza Bellahouel (9^e, 19^e).

La réaction des joueurs de Younes Ifticen a été au rendez-vous : Abdelkader Kaïbou a surgi à la 23^e minute pour réduire le score. En seconde période, le Chabab a trouvé des difficultés pour concrétiser sa domination, jusqu'à la 86^e minute, quand

Youcef Bechou a pu mettre son équipe à l'abri en transformant un penalty. Les gars de Skikda ont réduit de nouveau le score par l'entremise de Kheireddine Merzougui (90⁺¹). Avec cette victoire, le CRB poursuit sa belle série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, et se positionne désormais au pied du podium, alors que la JSMS confirme à chaque journée son difficile apprentissage pour son retour parmi l'élite. Le Chabab, dont la défense est restée jusque-là imperturbable, a encaissé les deux premiers buts depuis le début de la saison. Grâce à son doublé, Bellahouel rejoint l'attaquant du MC Alger Samy Frioui à la deuxième place au classement des buteurs avec 4 buts chacun, à une longueur du meilleur buteur Kaddour

Beldjilali (ASO Chlef) qui détient 5 réalisations. Invaincue jusque-là, l'AS Ain M'ilia, considérée comme la révélation de ce début de saison, a concédé son premier revers depuis le début du championnat, au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, face à une équipe de la JSK qui confirme son réveil en alignant un quatrième match sans défaite, toutes compétitions confondues.

Ahmed Kerroum a marqué l'unique but de la partie à la 26^e minute, permettant ainsi aux «Canaris» de se hisser à la 8^e place au tableau avec 9 points. L'arrivée du nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, est en train de faire beaucoup de bien aux Kabyles, sur une course ascendante.

Raouf F.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boumerdès

Cinq kg de kif traité saisis et 2 individus arrêtés

LES ÉLÉMENTS de la police relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont saisi 5 kg de kif traité et arrêté deux individus impliqués dans cette affaire, indique, hier, un communiqué des services de ce corps sécuritaire. Cette affaire a été traitée après exploitation d'informations faisant état de l'implication d'un individu, âgé de 34 ans, dans le transport d'une quantité considérable de kif traité à bord de son véhicule, a noté la source, ajoutant que «les services de la Police judiciaire ont réussi, suite à la mise en place d'un plan

sécuritaire bien ficelé, à arrêter le mis en cause en flagrant délit à bord de son véhicule touristique avec les membres de sa famille». En coordination avec le procureur de la République, les éléments de la police ont procédé à la fouille du véhicule et saisi 5 kg de drogue dissimulés à l'intérieur du pare-choc du véhicule, avant d'arrêter son acolyte, âgé de 41 ans, le jour suivant. Les deux mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes, conclut la source.

Y. N.

Foot/ Ligue 1 - JS Kabylie

Bouzidi : «Si on ne veut plus de moi, je suis prêt à partir»

L'ENTRAÎNEUR de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), Youcef Bouzidi, désigné fin novembre en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, a indiqué hier qu'il était prêt à quitter son poste si la direction songe à désigner un autre technicien à sa place. «Nous avons réalisé d'excellents résultats depuis mon arrivée. Si un autre technicien est engagé prochainement, je suis prêt à faire mes valises et m'en aller. J'ai lu dans la presse que la direction est en train de nouer des contacts avec un entraîneur étranger. J'ai parlé avec le président Chérif Mellal, mais il a démenti cette information», a déclaré Bouzidi sur les ondes de la Radio nationale. La presse a fait état d'une approche entre la direction de la JSK et l'entraîneur français Denis Lavagne (56 ans), passé notamment par le CS Constantine (2018-2019). Depuis l'arrivée de Bouzidi à la barre technique des «Canaris», la JSK semble retrouver son équilibre après un début de sai-



son difficile, en alignant quatre matchs sans défaite, toutes compétitions confondues. Le club kabyle s'est imposé jeudi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou face à l'AS Ain M'illa (1-0), en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat. «J'ai demandé au président d'apporter un démenti officiel, mais il ne l'a pas fait. Il est libre de son choix», a-t-il ajouté. Bouzidi avait déjà eu à diriger la JSK, lors de la saison 2017-2018, au terme de laquelle le club a réussi à se maintenir miraculeusement et atteindre la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face à l'USM Bel-Abbès (1-2).

Racim S.

Parc national du Djurdjura/Ait Bouadou

Récupération d'un vautour fauve découvert mort

LES ÉLÉMENTS du Parc national du Djurdjura ont récupéré lundi dernier un vautour fauve mort pour taxidermie dans la région d'Ait Bouaddou (40 km au sud de TiziOuzou). L'alerte a été donnée par des habitants de la localité qui ont constaté la présence de ce rapace pesant pas moins de 10 kg et mesurant plus de 2,7 mètres, avant que les employés du PND, relevant du secteur territorialement compétent de Tala Guilef, se rendent

sur les lieux. Le vautour fauve a été retiré d'un olivier contre lequel il se serait heurté au moment d'un atterrissage raté, selon les explications fournies par des spécialistes de la faune du Djurdjura. Le spécimen en question sera, une fois traité, exposé au grand public au niveau de l'écomusée du même secteur du PND, implanté dans la commune de Tizi N'Tlatha (Ouadhias).

Hamid Messir

2020 une année pourrie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

L'année 2020 s'en va avec sont lot d'inconvénients

■ L'année 2020 nous quitte avec un arrière-goût d'amertume. C'est l'année la plus sombre depuis la décennie noire sur tous les plans, notamment économique et sanitaire.

Par Hocine Cherfa

Quelques événements ont indéniablement marqué les Béjaouis durant l'année 2020, dont la crise sanitaire qui a causé la mort de plus de 400 personnes, impacté le secteur économique avec la perte de plus de 7 000 emplois, la fermeture de centaines de commerces et la paralysie de plusieurs autres activités dans tous les secteurs, y compris les entreprises de production en agroalimentaire. Le confinement, qui a été la solution pour stopper le virus ou du moins réduire son impact sur la santé des individus, a produit des effets négatifs sur l'économie et le commerce. Même les mosquées ont été fermées durant plusieurs mois, soit du 27 mars au 15 août en raison du Covid-19. La prière du vendredi avait été suspendue jusqu'au 6 novembre dernier. Le premier cas de coronavirus à Béjaïa a été confirmé le 17 mars, après le test effectué sur un avocat et universitaire qui s'est rétabli 15 jours après. Le virus a terrassé plusieurs médecins, dont le D^r Salim Latrèche, première victime à succomber à cette pathologie virale. Des mouvements de contestation sociale ont également rythmé la wilaya durant l'année écoulée, au point d'en faire l'actualité durant plusieurs semaines. Le conflit entre les 196 travailleurs de Numilog et leur administration a été l'un de ceux qui ont fait parler d'eux,

sans oublier celui entre les travailleurs de l'EPB et leur direction et celui des 114 travailleurs de la briqueterie de Seddouk qui continuent de réclamer, après 17 mois de lutte, le versement de leurs salaires, au point de susciter l'affection et l'émotion au sein de la société vu la situation précaire de certains d'entre eux. Ajoutées à ces conflits sociaux au sein des entreprises publiques privées, les actions de fermeture de routes au point d'agacer les usagers et de rajouter au malheur de la région qui souffre sur le plan socio-économique. Sur le plan de la lutte politique, plusieurs animateurs et activistes ont été poursuivis et emprisonnés, dont l'ex-député Khaled Tazaghart. D'autres sont poursuivis pour leurs activités. Des élus ont été également estés en justice dans des «affaires de gestion». Certains ont été condamnés et d'autres attendent le verdict de leurs procès antérieurs. Sur le plan des réalisations, plusieurs milliers de foyers ont bénéficié du raccorde-

ment au réseau de gaz naturel dans les quatre coins de la wilaya ainsi que la relance des travaux de la voirie au niveau du pôle urbain d'Ighzer Ouzarif après les visites des autorités de wilaya et du secteur sur les lieux et les actions de protestation des souscripteurs. Les travaux de la pénétrante autoroutière ont été retardés par le confinement dû au coronavirus avant leur relance. Cependant, le projet sera encore retardé faute de financement de la section Amizour-Béjaïa et le blocage d'environ 2 km au niveau de Timzerit, ceci en attendant l'amélioration de la situation financière. Enfin, la wilaya a été marquée par une grande canicule qui a duré plusieurs semaines, exacerbée par plusieurs incendies qui ont causé la perte de plusieurs centaines d'hectares. Enfin, 2021 pourrait être l'année durant laquelle on pourra tirer des leçons de nos erreurs.

H. Cherfa

Tamanrasset

20 morts dans un accident de la route

VINGT personnes ont trouvé la mort et 11 autres ont été blessées dans le renversement d'un véhicule de marque «ToyotaStation», survenu jeudi après-midi dans la commune de Aïn M'guel à Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident, qui

s'est produit à 16h20, a occasionné la destruction du véhicule qui transportait majoritairement des ressortissants subsahariens, a précisé la même source. Les services de la Protection civile ont mobilisé sur le lieu de l'accident trois ambulances et un camion-citerne.

Hocine N.